

Les Dynamiques de la Valorisation du Patrimoine Culturel : Approches Économiques et Territoriales

The Dynamics of Cultural Heritage Enhancement: Economic and Territorial Approaches

Sanaa BENABDALLAOUI, (Doctorante)

*Laboratoire de Recherche en Management des Organisations,
Droit des Affaires et Développement Durable
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociale, SOUISSI
Université Mohammed V de RABAT, Maroc*

Hicham EL YOUSFI, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire de Recherche en Management des Organisations,
Droit des Affaires et Développement Durable
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociale, SOUISSI
Université Mohammed V de RABAT, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi Avenue Mohammed Ben Abdallah Ragraoui Al Irfane. BP 6430 Rabat (+212) 5 37 67 17 19 fsjes-souissi@um5r.ac.ma FSJES SOUISSI
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	BENABDALLAOUI, S., & EL YOUSFI, H. (2025). Les Dynamiques de la Valorisation du Patrimoine Culturel : Approches Économiques et Territoriales. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(5), 401–416
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 08/03/2025

Accepted: 09/05 / 2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME
ISSN: 2658-8455
Volume 6, Issue 05 (2025)

Les Dynamiques de la Valorisation du Patrimoine Culturel : Approches Économiques et Territoriales

Résumé :

Le concept de patrimoine historique et culturel a considérablement évolué ces dernières années, passant d'une approche monumentale et matérielle à une vision plus inclusive, soucieuse des droits de l'Homme et du Développement Durable. De nouvelles pistes vont explorer la place du patrimoine culturel matériel et immatériel, en mettant l'accent sur la mémoire et les pratiques traditionnelles. C'est un processus social mobilisé pour construire et négocier des identités collectives ou individuelles. Notre objectif, à travers une approche narrative, est de faire avancer la connaissance sur un domaine peu visité par nos universités, à savoir l'économie du patrimoine historique et culturel dans ses relations avec le développement des territoires. En dépit du fait que la valorisation économique du patrimoine puisse relever d'une approche utilitaire assez risquée au regard d'une longue tradition presque religieuse qui a porté le patrimoine, ce dernier est, sans nul doute, source de valeur esthétique, cognitive, historique, etc. dont l'usage génère des ressources certaines. Dès lors, cette contribution traite des spécificités économiques du patrimoine historique et culturel en tant qu'écosystème, et des tentatives de sa valorisation dans le cadre d'une gouvernance de plus en plus élargie telle que proclamée par l'UNESCO. Cela passe, au Maroc, par l'analyse des impacts économiques du champ culturel, en mettant l'accent sur la préservation et la valorisation du patrimoine, ainsi que sur les défis financiers et institutionnels qui s'y opposent. Les conclusions proposent des pistes d'amélioration de la gestion du patrimoine culturel, en encourageant les partenariats et en adoptant une démarche participative et inclusive de tous les protagonistes du champ culturel.

Mots clés : Patrimoine Culturel, Management, Territoire, Économie du Patrimoine.

Classification : M14 – R58 – Z18

Type de Papier : Article théorique.

Abstract:

The concept of historical and cultural heritage has evolved considerably in recent years, moving from a monumental and material approach to a more inclusive vision, concerned with human rights and sustainable development. New avenues will explore the place of tangible and intangible cultural heritage, with an emphasis on memory and traditional practices. It is a social process mobilized to construct and negotiate collective or individual identities. Our objective, through a narrative approach, is to advance knowledge in an area little visited by our universities, namely the economics of historical and cultural heritage in its relations with territorial development. Despite the fact that the economic valuation of heritage may be a rather risky utilitarian approach in light of a long, almost religious tradition that has supported heritage, the latter is, without a doubt, a source of aesthetic, cognitive, historical, etc. value, the use of which generates certain resources. Therefore, this contribution deals with the economic specificities of historical and cultural heritage as an ecosystem, and the attempts to valorize it within the framework of an increasingly broad governance as proclaimed by UNESCO. This involves, in Morocco, analyzing the economic impacts of the cultural field, with an emphasis on the preservation and valorization of heritage, as well as the financial and institutional challenges that oppose it. The conclusions propose ways to improve the management of cultural heritage, by encouraging partnerships and adopting a participatory and inclusive approach for all the protagonists of the cultural field.

Keywords : Cultural Heritage, Management, Territory, Heritage Economy.

Classification: M14 – R58 – Z18

Types of Paper: Theoretical research.

1. Introduction

Dans le langage courant, le patrimoine culturel est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérise une société ou un groupe social. Il englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Si le mot patrimoine dérive du latin "patrimonium" et signifie "héritage du père", le concept de culture renvoie spécifiquement aux produits des sociétés où la valeur symbolique ou esthétique occupe une place prépondérante.

Chez des penseurs marocains à commencer par l'éminent M.A. Al Jabri, c'est au travers d'une posture philosophique que le patrimoine culturel, ALTURATH (héritage livresque théologique, scientifique ou littéraire de la civilisation arabo-musulmane), est abordé. Dans son ouvrage sur la critique de la raison arabe, il distingue entre un patrimoine "vivant" (utile et adaptable) et un patrimoine "mort" (obsolète et figé). Sur un autre registre, A. Oumlil explore les dimensions politiques et sociales du patrimoine et souligne son importance comme outil de construction identitaire. Il critique, d'ailleurs, son instrumentalisation pour légitimer le pouvoir et l'autorité. Pour l'auteur, le patrimoine est un espace de dialogue et de pluralisme où se réconcilient les différentes composantes de la société. Quant à B. Himmich, le patrimoine culturel est perçu comme perspective littéraire et historique traitant des tensions entre tradition et modernité, et de la manière dont le patrimoine peut, à la fois, être source d'inspiration et fardeau pour la société. Il insiste sur la nécessité de sa préservation en l'adaptant aux défis contemporains, sans tomber dans le piège du conservatisme ou de l'aliénation culturelle. Enfin M. Ouakidi se concentre sur les aspects anthropologiques et sociologiques du patrimoine culturel. Il analyse la façon dont les communautés locales interagissent avec leur patrimoine, et comment ce dernier est transformé par les dynamiques de la mondialisation. Il met en avant l'importance de la participation des communautés dans la préservation et la valorisation du patrimoine, tout en critiquant les approches top-down qui excluent les acteurs locaux.

En somme, l'intelligentsia marocaine fait appel à une approche inclusive du patrimoine comme outil de construction identitaire. Elle offre une vision multidisciplinaire soulignant l'importance d'une réappropriation critique en vue de repenser le patrimoine comme un espace dynamique de dialogue et de construction identitaire adaptable aux défis du monde contemporain.

De manière générale, la notion de patrimoine est évolutive, elle dépend des contextes culturels et des époques historiques. Elle englobe à la fois, le patrimoine matériel architectural, mobilier, documentaire et le patrimoine immatériel (traditions, danses, chants, arts, design, etc.). Il appartient soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.). Cet ensemble de biens culturels est préservé, restauré, sauvegardé et montré au public, soit de façon exceptionnelle, soit de façon régulière, gratuitement ou au contraire moyennant un droit d'entrée et de visite payant" (Babelon & Chastel, 1994).

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), la Culture constitue : "L'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les us et coutumes, la littérature orale et les croyances"¹. Partant de cette définition, nous dirons que les priorités culturelles d'une société se basent sur un contexte spécifique et que les dimensions historiques, humaines et territoriales sont primordiales pour comprendre les fondements du terme "culture" et y investir durablement.

En 2003, l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel bouleversera le champ du Patrimoine Mondial, en l'étendant aux expressions orales, aux arts,

¹ Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet-6 août 1982.

aux danses, aux rituels, et influencer les processus d'identification, de sélection et de protection du patrimoine culturel,

(Bortolotto, 2008, Smith & Akagawa, 2009). Elle véhiculera l'idée d'un patrimoine qui sort du commun, le "chef-d'œuvre du génie créateur humain", qui apporte "un témoignage unique ou du moins exceptionnel", et qui détient une "importance esthétique exceptionnelle". Or, une analyse socio-politique des listes du patrimoine mondial aboutit à la conclusion selon laquelle l'UNESCO se fonde sur un idéal qui sert souvent des agendas géopolitiques. L'universalité proclamée par l'institution masque des hiérarchies Nord/Sud et d'anciennes structures coloniales. Les notions de "valeur universelle exceptionnelle" et d'authenticité matérielle favorisent l'Authorized Heritage Discourse (AHD) qui désigne le récit dominant, produit par des institutions (État, UNESCO, ICOMOS, Musées, Experts) fixant ce qui mérite l'étiquette "patrimoine" (Smith, 2018). Une question se pose alors. Qui a l'autorité pour décider des critères de la valeur (authenticité, universalité, esthétique) ? Il est noté que la priorité a plus été accordée au matériel, au monumental, plutôt qu'aux mémoires et aux pratiques vivantes. Le langage technocratique d'experts est présenté comme neutre faisant en sorte que les conflits, les inégalités, les voix minoritaires soit gommés. C'est pourquoi il est important de souligner les rapports de pouvoir derrière les choix patrimoniaux qui servent d'outil critique pour revendiquer une place pour les mémoires de l'esclavage, de la colonisation, des génocides, et des oppressions de genre ou de classe, etc. En fait, l'AHD est le "logiciel" invisible qui dicte la version officielle du patrimoine pour revendiquer d'autres vérités et formes de réparation le réduisant à une simple conservation matérielle au détriment du patrimoine immatériel (rites, savoir-faire, témoignages). L'autrice souligne, par ailleurs, que les récits patrimoniaux invisibilisent souvent les femmes devant l'égalité à participer à la vie culturelle, entravant ainsi la pleine reconnaissance de l'égalité des sexes. Les narrations, souvent structurées, peuvent perpétuer des biais historiques, reléguant les femmes à des rôles secondaires ou les invisibilisant complètement. Cette prise de conscience est cruciale pour mobiliser les droits culturels (identité, participation), les droits à la mémoire et à la justice, les droits socio-économiques et de genre en plaçant les personnes dans le centre de gravité du patrimoine, et à rappeler que toute politique patrimoniale est aussi une politique des droits.

L'idée que le patrimoine n'est pas seulement un ensemble d'objets, mais un processus social mobilisé pour construire et négocier des identités (collectives ou individuelles) est analysée dans sa dimension politique comme instrument de légitimation ou de contestation. Pour Graham, H. & Cook, W. (2016), les communautés doivent être "informées, consultées et impliquées" dans l'interprétation et la co-production de leur patrimoine, en se fondant sur les instruments de l'UNESCO (1972, 2003) et sur les droits humains en vertu des dispositions de l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et l'article 15 du Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (2007). Un autre aspect du Patrimoine sera traité sous la bannière des conflits et de la justice transitionnelle (L. Meskell, 2024). Les résultats de recherche suggèrent que la réparation est un élément central de la justice transitionnelle, souvent associée à la guérison des communautés affectées et à la restauration des éléments endommagés, qu'il s'agisse de biens matériels ou de mémoires collectives. Le concept de "réparation" dans ce contexte va au-delà de la simple reconstruction physique, impliquant également la reconnaissance des torts passés et la recherche de la justice sur des sites de génocide ou de guerre civile (Palmyre, sites palestiniens, Irak, temples khmers, etc.). Elle plaide pour que l'UNESCO intègre les droits à la restitution et propose de repenser les procédures d'inscription et de monitoring comme un apprentissage critique des conflits passés. Le patrimoine matériel (mémorial, archives) est ainsi analysé comme un instrument de la justice réparatrice contre la spoliation des œuvres et des droits de propriété et pour la restitution des acquisitions coloniales.

Dans un tel contexte, quels sont les impacts attendus de la gestion du patrimoine et plus précisément en quoi correspond-il aux exigences du milieu local ? La population locale en est-elle consciente ? et quels indicateurs de résultat peuvent y être envisagés ?

Au terme du tour d'horizon des travaux académiques et institutionnels exposés, nous visons à explorer les défis et les opportunités du patrimoine (matériel et immatériel) dans la gestion des territoires et proposons une analyse sur trois fronts. Le premier met en lumière le caractère partiel des défis conceptuels posés par les différents usages du concept du patrimoine culturel, ensuite nous dresserons un état des lieux des contraintes de la valorisation du patrimoine au Maroc pour enfin dégager les perspectives pouvant le mobiliser comme une dimension fondamentale du développement territorial.

2. L'approche économique du Patrimoine

En 1832, Victor Hugo écrivait déjà : " Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde". De ces propos émerge une dichotomie entre les valeurs individuelles et les valeurs universelles, plus tard approfondie, par (Riegl, 1903) qui offre une exploration approfondie des valeurs qui sous-tendent la conservation des monuments historiques. Il distingue plusieurs types de valeurs attribuées aux monuments, à savoir les valeurs historiques, artistiques, et mémorielles et examine comment ces valeurs interagissent avec les besoins de la société moderne. L'auteur propose, par ailleurs, une réflexion sur la manière dont les monuments doivent être conservés, en tenant compte de leur signification culturelle et historique. Il identifie ainsi la valeur historique d'un monument en tant que témoignage du passé, la valeur artistique dans sa dimension esthétique et artistique, la valeur mémorielle par rapport au rôle du monument dans la préservation de la mémoire collective, et la valeur d'ancienneté accordée à l'âge du monument. Il souligne alors que le patrimoine n'est plus considéré comme objet d'art ou d'histoire, mais aussi comme un symbole culturel et identitaire dont l'intégrité et l'authenticité méritent d'être préservées. Riegl met enfin en garde contre les tensions entre ces différentes valeurs. En effet, la restauration d'un monument pour renforcer sa valeur artistique peut compromettre sa valeur d'ancienneté. La dynamique de patrimonialisation culturelle se fonde alors sur un sentiment d'incertitude qui nous pousse vers "une accumulation chaotique, indécise, inquiète, sans trop savoir le sens exact de ces objets qu'il nous paraît indispensable de conserver et qui sont investis, presque religieusement, d'un sens que nous ne connaissons pas trop, mais qui témoignera pour nous dans l'avenir, devant l'incertain tribunal de la postérité" (Pierre Nora, 2011).

Si les historiens ont toujours valorisé le patrimoine culturel, les économistes, quant à eux, ne lui ont guère porté d'attention particulière le considérant comme des réflexes du passé là où il fallait construire l'avenir. Pour les théoriciens de l'économie de marché, le patrimoine culturel se prête assez mal à l'exercice marchand puisqu'il relève de l'immatériel autant que du matériel, et que sa régulation renvoie plus à des relations au sein de communautés ou entre elles, qu'à de simples arbitrages marchands. L'analyse met de côté le rôle de l'immatériel pour s'attacher au seul effet des dotations factorielles et des avantages comparatifs qui deviennent ainsi les principales explications de la spécialisation des structures productives (Grefe, 2015). Cela est moins vrai aujourd'hui, de nombreux économistes (Frey, 1997, Klammer, 1997, Throsby, 2001, De La Torre, 2002, Grefe, 2003, Vecco, 2007) vont distinguer plusieurs types de valeur attachés au patrimoine : la valeur d'usage, "dérive de l'éventuel usage commercial de la ressource, aujourd'hui ou demain" (Vecco, 2007), de la valeur de non-usage qui se décline en valeur d'existence, d'option et de transmission. La valeur d'existence "exprime la valeur attachée à l'existence toute simple d'un bien patrimonial. On en connaît l'existence, mais on ne l'emploie pas" (*ibid*). Elle révèle le sens de la satisfaction qui dérive du fait de savoir qu'un monument est sauvegardé, qu'on pourra le visiter et assurer sa transmission aux générations

futures. Cette approche de la question de la valeur du patrimoine et les définitions économiques reliées à sa valeur d'usage et de non-usage impliquent la prise en compte de ses dimensions marchandes et non marchandes. Ainsi, cette synergie entre les différentes notions de la valeur constitue un enjeu pour l'économie du patrimoine (Grefte, 2003, 2010). Dans une première phase, la valeur d'existence est assurée par les subventions publiques ou par des donations privées lui conférant un rôle crucial dans la construction de l'identité nationale. Ensuite, les usages vont se diversifier pour des publics variés (visites, images, catalogues, espaces pour le tournage de films, etc.). Dans une troisième phase, il devient crucial de concilier la conservation du patrimoine avec sa propre valorisation en liant ses facettes matérielle et immatérielle à travers la restauration du bâti, les pratiques rituelles et la pérennisation des savoir-faire. De nouvelles pistes vont explorer la place de la culture, longtemps omise, dans la littérature sur le développement durable (Hafstein, 2019) et la réflexion économique placera le patrimoine au centre des écosystèmes, on définira alors une économie de la culture et du patrimoine.

3. Du Patrimoine bien public au Patrimoine bien commun

En économie de la Culture, la notion de patrimoine a été rigoureusement associée à la notion de bien public (Samuelson 1954), défini comme un bien dont l'utilisation est non exclusive et non rivale. Or, ces deux caractéristiques induisent une déformation de la valeur économique du fait que par la première, il est impossible d'empêcher la consommation d'un bien et que par la seconde, la consommation par un agent économique n'empêche pas celle de l'autre, par conséquent, il est impossible de lier la quantité consommée d'un bien public à un prix.

À la fin des années 90, un nouveau courant va élargir le champ des biens communs aux ressources immatérielles comme l'information, la connaissance considérées comme des biens publics purs. L'idée principale est que la connaissance en tant que bien commun est une ressource partagée, sujette aux dilemmes sociaux, que ni la privatisation ni l'accès ouvert ne sont en mesure d'assurer la bonne gouvernance. Inclure le patrimoine dans la catégorie des biens communs permet l'adoption d'une vision plus holistique de sa gouvernance.

Les recherches d'E.Ostrom, lauréate du prix Nobel d'Économie 2009, sur les ressources naturelles d'où elle élabore un cadre théorique de gestion soutenu par un système de gouvernance local impliquant les communautés dans la transmission et la protection du bien commun, vont être étendues au patrimoine culturel (Bollier, 2007). Comment faire alors face au dilemme lié à l'utilisation des biens communs ? Généralement, les économistes envisagent deux solutions possibles (Margalit 2010), soit la privatisation qui conduit les propriétaires à une gestion durable du bien commun, soit l'intervention de l'État qui se charge d'établir des règles d'usage et d'en financer la gestion. Malheureusement, les deux solutions minimisent le rôle des communautés mis en évidence dans des travaux (Lipietz 2010) qui explorent de nouvelles perspectives de gouvernance, et remettent en cause l'idée classique selon laquelle la propriété commune est mal gérée et doit être prise en main par les autorités publiques ou par le marché (Holland & Sene, 2010).

Comme héritage du passé, le patrimoine culturel a souvent été considéré comme une rente condamnable qui réduit la plus-value productive et génère des coûts de conservation, mais c'est aussi un secteur qui offre des emplois pour lui-même (billetterie, festivals, expositions, création d'objets d'artisanat, etc.) comme pour d'autres secteurs (tourisme, artisanat, transports, etc.), " alors un musée, un festival et d'autres services associés au patrimoine peuvent être considérés comme des capitaux urbains et déclenchent ainsi une augmentation des valeurs foncières, etc. Par ailleurs, les savoir-faire liés aux métiers d'art et aux produits qui leur sont associés se développent en lien étroit avec un territoire et avec sa culture, ils se transmettent depuis des générations, ils valorisent la dimension immatérielle, esthétique et éthique des produits et des procédés de fabrication, contribuent au travail d'excellence et de passion, au respect de l'environnement et à la diversité des pratiques locales (Cominelli, Grefte, 2019). Cette approche

renvoie plus à des synergies, au sein de communautés ou entre elles, qu'à de simples arbitrages marchands et l'histoire montre que l'inclusion des communautés incite les décideurs à établir des modèles alternatifs de gestion, ni publics ni privés. C'est dans cette perspective que nous nous inscrivons, une approche intégrée par les actions culturelles de proximité qui associent identité collective et participation citoyenne tout en cherchant à protéger la nature et le bien commun. La communauté ou, le cas échéant, les individus concernés ne sont plus de simples consommateurs du patrimoine, ils en sont responsables (UNESCO, 2010).

4. La valorisation du patrimoine : une dimension à repenser pour les territoires

Aujourd'hui, plus que jamais, le territoire est au cœur des recherches académiques, en commençant par les géographes, en passant par les sociologues et en terminant par les économistes, sans oublier ni les politiques ni les opérateurs économiques. Le Territoire est tout d'abord une référence spatiale et géographique (Brunet, 1992) régie par un pouvoir (Micoud, 2000). Le territoire "témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité" (G. Di Méo, 1998). On passe alors de l'espace vécu à l'espace perçu, en passant par les sentiments d'appartenance à travers l'Histoire, au gré du cadre bâti, du réseautage, et de la tradition culinaire, etc. Ainsi caractérisée, l'analyse du "territoire" nous plonge dans la complexité de sa construction autour du politique et de son appropriation par le groupe social. Il en ressort que le territoire, tout comme le patrimoine culturel, présente à la fois une nature matérielle (l'espace géographique) et une nature symbolique de représentations qui guide les sociétés dans l'appréhension de leur "environnement". Cette deuxième acception fait alors référence aux processus d'organisation territoriale qui résultent des systèmes de représentation et influence les acteurs dans leurs prises de décisions (C. Raffestin), "c'est le lieu de constitution d'une société historique et d'une possibilité de vivre ensemble" (Biarez, 1996) ; elle ouvre vers les systèmes d'acteurs qui sous-tendent les territoires et représentent l'espace de vie. Cinq catégories d'acteurs partiellement isolés vont se croiser au sein du territorial en tant que système : l'État, qui influence par ses politiques les collectivités territoriales au sein desquelles s'exprime le monde politique, la société civile et ses groupes lorsqu'ils disposent d'un rôle effectif ou potentiel (Vaivre, 2001), les intercommunalités, dans une position intermédiaire entre l'échelon communal et les échelons supérieurs, les entreprises dont le développement offre des opportunités pour l'espace géographique au sein duquel elles évoluent.

D'autres travaux ont développé le concept de "proximité géographique" et "proximité organisée" pour analyser comment les relations entre les acteurs économiques (entreprises, institutions, etc.) influencent l'innovation, la diffusion des connaissances et le développement économique. La proximité géographique facilite les interactions directes, tandis que la proximité organisée (appartenance à un même réseau, partage de valeurs communes) peut compenser l'éloignement géographique. Ils mettent en évidence l'importance des "ressources spécifiques" d'un territoire (savoir-faire locaux, patrimoine, institutions, etc.) pour son développement. Ces ressources, souvent non délocalisables, constituent un avantage compétitif pour les entreprises locales et attirent de nouvelles activités. Ils soulignent l'importance d'une gouvernance territoriale efficace qui associe les acteurs publics, privés et de la société civile. Pour ces auteurs, un système productif localisé (Torre et Pecqueur, 2006) ou cluster, sorte de concentration d'entreprises spécialisées dans un même secteur qui interagissant entre elles, bénéficie d'effets d'agglomération (partage de connaissances, main-d'œuvre qualifiée, etc.) est un moteur de croissance économique pour le Territoire (Idem, 2015). Leurs recherches ont

contribué à renouveler l'approche du développement économique, en mettant l'accent sur les dimensions territoriales, relationnelles et institutionnelles et sur les implications importantes pour les politiques publiques, notamment en matière d'aménagement du territoire, de soutien à l'innovation et de développement local. Il émerge du système d'un ensemble de pouvoirs en interrelations, suivant des modalités que négocient sans cesse les acteurs suivant des règles étroitement liées à l'existence du pouvoir (Friedberg, 1993). Ces acteurs agiront en fonction de leurs constats, des connaissances qu'ils ont du territoire, et du type de gouvernance qui va y régner. L'enjeu, aujourd'hui, est de comprendre comment se structurent les territoires, comment ils fonctionnent, et comment ils évoluent face aux exigences du développement local ? Dans ce contexte, le patrimoine souvent ramené à l'existence du monument historique renforce l'image de marque et l'attraction touristique du territoire. En cela, il est source d'effets permanents non négligeables, marchands ou non marchands qui contribuent au développement local. Cependant, cette vision reste étroite, car les monuments et les édifices constituent souvent la partie la plus visible de la dimension patrimoniale. Ils sont une condition de vie des habitants et influencent tout un ensemble d'activités économiques lorsqu'ils font, en permanence, l'objet de travaux de conservation, de rénovation ou d'aménagement.

Trois perspectives sont considérées pour analyser la contribution du secteur culturel au développement local. La première a trait au pouvoir d'attraction des activités culturelles (mise en valeur des monuments, festivals, expositions, gastronomie, artisanat, etc.) pour attirer touristes et locaux (Achaya, Boubaker, 2022). La seconde vise la création de nouveaux biens et services sur le territoire (audio-visuel, design, les arts du spectacle, etc.). La troisième, assez récente, voit dans le système de valeurs souvent ignorées la pierre angulaire du potentiel culturel d'un territoire.

Or, des activités ponctuelles, tels les festivals de musique ou cinéma, les expositions, ont souvent des effets très faibles et ne contribuent au développement du territoire que si elles suscitent, dans l'intervalle, des activités plus durables, à contenu économique autant que social. De même, la distribution de produits culturels a toujours été problématique, qu'il s'agisse de l'artisanat, des industries culturelles ou de la créativité, est souvent freinée par l'intermittence des emplois, à leur sous-rémunération, ou à la difficulté de trouver des apprentis pour transmettre les savoir-faire. Les droits de propriété censés protéger la créativité font souvent défaut. Du point de vue du développement territorial, les labels permettent aux créateurs de bénéficier d'une meilleure visibilité comme c'est le cas au Japon avec le label des *Trésors nationaux vivants* ou en France avec *Entreprise Patrimoine Vivant*. Dans un cas comme dans l'autre, la reconnaissance de la spécificité d'un artisan ou d'une création met en relief l'originalité des savoirs et la nécessité de sa transmission. Reconnaître la pertinence d'une telle démarche renvoie au rôle des politiques nationales ou régionales, et c'est là que les pouvoirs peuvent intervenir. Pour aider ! À cette condition seulement, des créateurs espèrent retirer des bénéfices de leurs activités, par des actions de formation des artistes, de protection des droits de propriété, de conservation du patrimoine, d'appui aux consommateurs et de réduction des coûts d'accès aux biens et services culturels.

Mais lorsqu'elles sont bureaucratiques, les politiques territoriales débouchent sur des choix critiquables dans le domaine de la Culture (Associations Abou Rakrak, Anguad, Al Atlas Al Kabir, Fès-Saïss, Al Mouhit, etc.). Que ce soit au niveau de la formation, de la communication, les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle majeur pour la définition de tels objectifs : le système éducatif peut œuvrer pour une culture de projets, les juridictions lutter contre le trafic illicite des monuments ou contre la contrefaçon, la législation assainir le foncier, etc., dans un cadre de régionalisation avancée permettant aux acteurs de tisser des liens fructueux avec les services de l'État (contrats de gestion, concours aux associations culturelles, etc.) et entre acteurs d'un même territoire (secteur privé, société civile, etc.).

Au Maroc, la Gestion du Patrimoine est relativement récente puisque la Direction du Patrimoine n'a été créée que dans les années 80 et les Directions Régionales et la Fondation Nationale des Musées, au début des années 2000. C'est ainsi que la restauration du patrimoine est passée par 03 étapes :

- Des Idrissides aux Alaouites, la vie culturelle dépendait de la personnalité du Sultan qui imprimait sa marque, par goût personnel ou par volonté politique et religieuse. Les remparts, les tours appelées "Borj", les portes monumentales, les bastions, les ponts et les aqueducs ont été régulièrement entretenus par intérêt militaire,
- Sous le protectorat, la notion de conservation du patrimoine est entrée au Maroc. Elle fut consacrée par le Général Lyautey en 1912 qui mit en place une administration des monuments historiques avec des instruments juridiques sans précédents,
- Après l'indépendance, l'action du ministère de la Culture s'articulera autour de la sauvegarde des monuments historiques, de la création des musées et des lieux culturels, de la production artistique et de l'animation d'événements qui contribuent au rayonnement international du pays. Jusqu'en 1968, les affaires culturelles étaient rattachées au ministère l'Éducation Nationale hérité du Protectorat puis au ministère de l'enseignement originel, supérieur et secondaire en 1972 pour être assujettie au ministère de l'intérieur jusqu'en 1992. Avec l'avènement du gouvernement d'alternance, l'on reparlera d'un département qui voit défiler plusieurs ministres avec des visions toutes aussi différentes de la culture. Néanmoins, l'on constate du fait de l'historicité des politiques culturelles que le lien entre le patrimoine et son expression empirique à travers les politiques culturelles peine à être défini et réalisé.

Le patrimoine historique a connu, durant les années précédentes, une évolution en faveur de la réhabilitation du patrimoine matériel. C'est ainsi que 09 sites ont été inscrits sur la liste Mondiale de l'UNESCO parmi lesquels on trouve le centre historique de Tétouan, les médinas de Fès et de Marrakech et la kasbah d'Aït Benhaddou. Par ailleurs, une liste indicative de 13 sites ayant une valeur universelle exceptionnelle a été proposée pour une éventuelle inscription au patrimoine mondial comme. Son objectif est de permettre à l'UNESCO de prioriser l'évaluation des sites candidats et au pays de mettre en place les mesures idoines répondant aux critères requis par l'organisation. Il s'agit des villes de Lixus, de Taza, de Meknès et des sites archéologiques de Volubilis, de Chellah, de Banasa, de Sijilmasa, de Tamuda, de Zilil, de Rirha, de Ksar Sghir, et de Kouass. Les efforts du ministère de la Culture pour la sauvegarde du patrimoine matériel sont notables, mais restent insuffisants face aux défis de la dégradation du patrimoine bâti.

On peut affirmer, à ce stade, qu'un bien culturel ne s'émancipe que lorsqu'il est inscrit dans un territoire qui fonctionne avec lui. À ce titre, le bien devient un facteur de développement et inversement, il ne peut être labellisé, s'il n'est pas valorisé. Plusieurs études menées sur la labellisation de l'UNESCO, (Florent, 2011), démontrent que cette démarche milite en faveur du choix de la destination touristique, car un label donne, entre autres, une image positive aux territoires.

D'autres ont pu observer que l'inscription au patrimoine mondial ne signifie pas une incidence notable sur le développement des territoires malgré la hausse de la fréquentation touristique (Courvoisier, 2011). À titre d'exemple, des sites prestigieux comme les 07 merveilles du monde hautement convoitées par les touristes n'ont guère besoin d'être surclassées patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est à noter, par ailleurs, pour le quartier historique du Vieux-Québec (Marcotte et Bourdeau 2008), cette inscription a renforcé les liens de la communauté avec sa ville, mais pas que, elle a renforcé le respect des règles urbanistiques, réduit la circulation des véhicules dans l'espace sauvegardé et la prise de conscience sur les enjeux du territoire protégé grâce auquel l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a été accordée.

En règle générale, l'évaluation des efforts entrepris dans le domaine du patrimoine se fait à travers un indicateur central qui permet de développer un cadre multidimensionnel de la durabilité patrimoniale. Le Maroc ne fait cependant pas partie des pays ayant adopté cette démarche (CESE, 2021). Au moyen d'une analyse SWOT, un diagnostic réalisé en 2010, par le ministère de la Ressource et le MDG Achievement Fund, toujours d'actualité, fait état de :

Matrice SWOT du Patrimoine matériel

Composante	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces-Risques
Médina	32 médinas 06 classées Médina peuplées, vivantes, vibrantes Artisanat Commerce	Dégradation du bâti, Ruines et menaçant ruine Système juridique complexe	Visions artisanat et tourisme Demande d'altérité	Dépeuplement Spéculation immobilière Expulsion des pauvres pour répondre aux besoins touristiques
Musée	Musées dans des monuments historiques Coût marginal faible	Marketing presque absent Bâtiment : coût d'entretien élevé, analphabétisme, faible visite des musées	Demande touristique forte Stratégie pour renforcer l'artisanat	Détérioration des bâtisses pour les musées du ministère de la Culture
Site Volubilis	Caractéristiques uniques du site Grande attractivité	Manque de personnel Site peu mis en valeur Absence de budget	Présence de potentiel de la région	Absence de stratégie culturelle pour les sites

Source : ministère de la Culture, MDG Achievement Fund

Sur le plan financier, de nombreux pays rencontrent d'immenses difficultés pour répondre aux besoins de la préservation, de la protection et de la valorisation du patrimoine (Van Quân NGUYEN, 2014) même si à l'ère du développement durable, le tourisme culturel peut être un puissant levier lorsqu'il est pensé comme un "système d'échanges". Dans ce sens, les visiteurs reçoivent une expérience authentique tandis que les communautés locales conservent, valorisent et tirent profit de leur patrimoine matériel et immatériel en-dehors des secteurs extractifs ou saisonniers. Des emplois qualifiés (guides, médiateurs, artisans, restauration du patrimoine) sont alors générés. Parallèlement, des circuits d'hébergements familiaux et de gastronomie locale contribuent à augmenter le multiplicateur économique dans le territoire et les recettes touristiques vont financer la restauration de monuments, musées et archives. L'interprétation culturelle (visites guidées, expositions, festivals, etc.) renforce alors la fierté et l'identité locale, réduisant la perte de traditions. Les indicateurs écolabels deviennent un argument commercial dans la stratégie de marketing territorial sans oublier l'importance d'une approche bottom-up dans les décisions-clé d'une gouvernance participative (collectivités, habitants, entreprises culturelles). Le marketing territorial responsable donnera du sens aux politiques de préservation et de valorisation du patrimoine et justifiera des financements octroyés au secteur de la culture.

Indéniablement, la culture souffre d'un budget misérable qui ne dépasse jamais les 1% du budget général et les grands projets mettent des années pour voir le jour (théâtre de Casablanca à ce jour fermé) si ce n'est souvent leur simple abandon. À titre d'exemple, le musée des Arts a pris dix bonnes années pour se concrétiser sans même intéresser la masse. Pour 2025, le budget alloué au département est de 1,3 milliard de dirhams. Il prévoit quelque 5,4 millions de dirhams pour le fonctionnement et 7,6 millions de dirhams pour l'investissement.

Pour combler le manque, la proposition faite par le département de la Culture dans le cadre de la "Vision du Patrimoine 2020" de verser une partie de la taxe touristique (10%) au profit du

patrimoine culturel, n'a jamais vue le jour. De surcroît, les ressources financières reversées aux collectivités territoriales (32% de la TVA) ne répondent guère à ce souci et de nouvelles ressources peuvent être puisées dans les fonds sur les jeux de hasard (PMUM), le Crowdfunding ou dans le cadre des partenariat-Public-Privé (PPP). Par exemple, au Portugal, l'accueil des visiteurs, la billetterie, la librairie-boutique, la restauration sur les sites, la vente des souvenirs et des supports digitaux, les visites guidées, sont gérés dans le cadre de PPP. Ces initiatives impliquent l'existence de partenariats forts dans le long terme entre secteurs artistiques et non artistiques, entreprises privées et associations culturelles.

L'accès aux financements internationaux n'est pas chose aisée en raison de l'absence d'une stratégie claire et basée sur des données fiables. À titre d'illustration, on peut citer le financement des projets de recherche de l'Institut National Supérieur de l'Archéologie et du Patrimoine (à hauteur de 95%) et la réalisation du Musée JAMAA El FNA sur le patrimoine immatériel d'un montant de 500 milles dollars ((CESE, 2021). Cependant, de tels financements ne sont pas pérennes et ne couvrent pas tous les maillons de la chaîne. D'ailleurs, l'absence d'autonomie financière des sites patrimoniaux constitue un autre obstacle pour bénéficier directement des fonds émanant du mécénat. À titre d'exemple, en France, le mécénat culturel via des associations telle "l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial" facilite aux sites la réception de dons pour les travaux de formation, de recherche et d'innovation nécessaires à la durabilité et à la pérennisation du patrimoine matériel et surtout immatériel.

De même, l'enseignement, la recherche scientifique, les formations spécialisées comme celles de l'architecture du patrimoine ou de l'archéologie sont rares et un retard important est enregistré dans l'intégration des technologies digitales dans le domaine du patrimoine culturel. Dans son avis de 2021, le Conseil Économique Social et Environnemental répertorie des fragilités en matière d'inventaire et de classement, d'implication des territoires et du secteur privé dans la gestion du patrimoine culturel, d'appropriation par la société civile et les populations. Il plaide pour l'adoption d'une stratégie nationale, à décliner territorialement, dans une logique de subsidiarité, pour la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel.

À cet égard, le Conseil recommande, entre autres :

- de doter le département en charge du patrimoine culturel des moyens nécessaires lui permettant de cartographier, d'inventorier, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine culturel ;
- de mettre à jour le cadre législatif et réglementaire le régissant ;
- d'encourager les partenariats entre la Fondation Nationale des Musées et les collectionneurs privés ;
- d'adopter d'une approche participative impliquant les parties prenantes (ministères concernés, collectivités territoriales, secteur privé et société civile) ;
- de consolider la gestion déconcentrée et décentralisée du patrimoine culturel ;
- de réaliser des études d'impact pour les travaux de restauration, en veillant à une optimisation des délais de réalisation ;
- de garantir un financement national pérenne et diversifié ;
- de favoriser les projets de mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel dans le milieu rural (architecture, ksours, kasbahs, chants, danses, traditions, art culinaire, etc.) ;
- d'encourager les entreprises à se spécialiser dans les métiers de restauration des sites et monuments historiques,
- de lutter contre le trafic illicite des monuments et du mobilier, rien qu'en 2020, la France restitua au Maroc quelques 25.000 objets archéologiques spoliés :

- d'accorder une attention particulière au patrimoine immatériel. Le patrimoine immatériel comprend les traditions, les savoir-faire, les expressions culturelles comme la musique Gnaoua, l'artisanat traditionnel, les Moussems, et la diète méditerranéenne ont été inscrits sur la liste représentative de l'UNESCO. Ces initiatives ont été lancées pour transmettre les savoir-faire artisanaux aux jeunes générations, notamment dans les domaines de la poterie, du tissage, et de la maroquinerie. Des défis demeurent pour contrer l'exode rural qui menace la transmission des traditions artisanales et culturelles ; la population jeune, en particulier, n'est pas toujours consciente de la valeur de ce patrimoine dont la transmission nécessite une approche décentralisée et coordonnée pour garantir la préservation à long terme de ces trésors culturels et historiques.

5. La politique des territoires : Contraintes et Atouts

L'interaction entre le rayonnement culturel d'un territoire et ses effets de développement dépendent des motifs du consommateur : religieux, commercial, récréatif, etc. La société civile se trouve au cœur même de cette dynamique induisant une démarche démocratique plutôt que top-down décrétée par les élites. Cette démarche, basée sur la proximité et sur les identités individuelles et collectives, est recommandée par l'UNESCO pour la définition d'objectifs partagés entre les individus et la communauté. Reconnaître la pertinence de politiques locales pour faire de la culture un levier de développement ne peut laisser de côté le rôle de politiques nationales ou régionales. Ainsi, la culture d'un territoire peut ou non créer de nouveaux projets, mobiliser le bénévolat, aider à l'intégration sociale des membres d'une communauté, transformer le potentiel culturel en activité tout au long de l'année et pas seulement durant les mois touristiques, collecter les moyens fiscaux pour supporter des dépenses d'investissement. Selon les professionnels du tourisme, la composante culturelle, en augmentation soutenue, représente une part significative des voyages internationaux. Ainsi, 80% des nuitées réalisées le sont sur des destinations culturelles. L'impact économique d'une institution culturelle est d'autant plus élevé que celle-ci verse un pourcentage salarial important aux résidents locaux. Les événements culturels, festivals et autres manifestations créent un sentiment d'appartenance et de solidarité, préservent l'héritage communautaire et favorisent l'entrepreneuriat local. Des méthodes de conservation durables, comme l'utilisation de matériaux locaux et des pratiques écologiques ancestrales pour la rénovation des sites, contribuent à la durabilité de l'environnement.

Depuis l'adoption de la régionalisation avancée, un ensemble de prérogatives relatives à la Culture sont transférées aux territoires. Dans ce cadre, la région contribue à la préservation des sites archéologiques, à leur promotion ainsi qu'à l'organisation des festivals. D'autre part, les préfectures et les provinces sont compétentes en matière de diagnostic des besoins culturels, les communes, elles, sont chargées de la création de musées, de théâtres et de conservatoires d'art et de musique, de la préservation du patrimoine local et de la restauration des monuments historiques. Des sociétés de développement local ont vu le jour pour gérer les secteurs de la Culture à l'instar de "Casablanca Patrimoine" créée en 2015.

De nombreuses villes disposent d'un patrimoine historique qui constitue une richesse culturelle majeure. Elles deviennent le lieu de résidence d'une population pauvre et/ou marginale jusqu'à leur attribuer l'image de quartier dangereux. Les solutions sont alors plus complexes à trouver. Les bâtiments deviennent vétustes et menacés de ruine (Meknès, Tétouan, Fès, etc.), on assiste alors à la disparition d'artisans créateurs, à l'absence des marchés traditionnels et peuvent même connaître des problèmes liés au développement touristique. Pour Marrakech, le tourisme est ainsi devenu une seconde nature, mais les rapports qu'il entretient avec le patrimoine sont loin d'être idylliques, car, en même temps qu'il valorise les sites, et crée des emplois, le tourisme pèse de tout son poids sur la durabilité d'un patrimoine qui, faut-il le rappeler, est une ressource non renouvelable. À Essaouira, une mobilisation générale des décideurs appuyée par les

instances onusiennes ont lancé une dynamique locale du développement du territoire (El Mouatez M.A, 2003). Tout est parti du constat selon lequel le patrimoine culturel et naturel pouvait être générateur d'une dynamique urbaine pour un tourisme culturel et écologique. L'équipe de l'Agenda 21 du PNUD a convaincu les autorités locales d'abandonner la réalisation d'un certain nombre de projets immobiliers portant atteinte au patrimoine de la ville. Ces différents efforts menés conjointement par les autorités locales, le ministère, les associations, la coopération internationale ont abouti à l'inscription de la Médina d'Essaouira sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour la Médina de Fès, patrimoine mondial de l'UNESCO, un programme de restauration des monuments historiques et des bâtiments menacés d'effondrement a été mis en place entre 2013-2018. Les problèmes les plus graves auxquels est confrontée la Médina sont la détérioration des zones résidentielles, la dégradation des infrastructures, la transformation des activités artisanales traditionnelles en petites manufactures partiellement mécanisées, le nombre important de ménages à faible revenu, la complexité des modes de propriété et d'occupation des sols, et la pollution environnementale. La stratégie globale de réhabilitation de cette zone historique visait la mise en œuvre d'une conservation durable axée en particulier sur son immobilier historique et sur son patrimoine architectural, l'Agence pour la densification et la réhabilitation de la Médina de Fès, a placé la participation des parties prenantes au cœur de sa stratégie, y compris l'animation sociale et la participation à la réhabilitation des logements menacés d'effondrement, des monuments, des bâtiments historiques, avec deux priorités : la sécurité des vies humaines et la sauvegarde du patrimoine culturel, (ICOMOS, 2021). Les autorités administratives et religieuses ainsi que les ONG locales, les commerçants, les artisans, les ménages, tous ont participé au développement du projet entre l'Agence et les parties prenantes locales.

Assilah où le patrimoine historique, fortement restauré, a permis d'ancrer un festival international de la Culture permettant à la ville de bénéficier d'un développement touristique de qualité. Le patrimoine bâti a su ainsi catalyser les activités humaines, rendant possible un développement local incontestable.

À Casablanca, la préservation et la valorisation du Patrimoine de la ville a été confiée à la SDL "Casa Patrimoine" (projets de réhabilitation de l'Ex-Eglise du Sacré-Cœur, mise en valeur des sites archéologiques, inventaire et numérisation du Patrimoine culturel immatériel régional, etc.). Elle supervise également de grands chantiers comme la construction du Grand théâtre de Casablanca. Ces initiatives à l'échelon local accompagnent, depuis peu, la mise en place des centres d'interprétation du Patrimoine (CIP). Selon le ministère de tutelle, l'objectif est de rapprocher le public du patrimoine culturel marocain. Il s'agit : d'"institutions culturelles, scientifiques et éducatives ayant principalement pour mission de faire découvrir au large public, le patrimoine culturel et historique de notre pays, à travers des espaces visant à valoriser le patrimoine local au service et au développement de la société. Ces centres cherchent à mettre en valeur ce patrimoine culturel, et à assurer sa protection et sa préservation, tout en alertant sur sa fragilité et sur les dangers qui le menacent"². Le Maroc dispose actuellement de 09 CIP sont fonctionnels, le premier mis en place fut celui du site archéologique de Ksar Sghir en 2011, le reste est en cours de réalisation. Les CIP sont de 02 types, de ville et de Région. De même, les thèmes de centres varient entre l'archéologie, la géologie, l'histoire, le patrimoine naturel, le patrimoine culturel immatériel, l'ethnographie, l'art rupestre, etc. (Cas du site d'Azrou). Le Ministère s'est également ouvert sur la gestion du patrimoine par le numérique au moyen d'une plateforme nommée "Inventaire et Documentation du Patrimoine Culturel du Maroc" (IDPCM) accessible au grand public qui offre l'accès à plusieurs listes d'inventaires.

² CIP, Site du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Pour chaque site historique, elle fournit des informations chronologique, géographique, la catégorie de classement, les structures associées, les photos, l'état de conservation, le statut juridique, etc. D'autres plateformes du patrimoine culturel marocain ont l'ambition d'assurer l'accès aux contenus livresques, aux arts dans la perspective d'une bibliothèque virtuelle. Actuellement des capsules vidéo sur les sites archéologiques de Lexus, Tamouda, Benassa, comme sur les savoir-faire liés à la poterie, au tissage des tapis, les chants et danses, etc. sont disponibles. L'expérience de l'intégration du numérique dans les CIP est à ses débuts et demande beaucoup de moyens malgré les efforts fournis à cet égard.

6. Conclusion

Le patrimoine est, par nature, statique, il faut le réanimer par des festivals de musique, d'arts, de théâtre, dans les salles de cinéma, dans les musées, dans l'audio-visuel, avec des guides professionnels. Ces événements sont le meilleur atout de communication. Ils doivent être d'une haute qualité culturelle et répondre aux objectifs du territoire. Les activités pédagogiques doivent être effectuées en liaison avec le monde enseignant, pour sensibiliser les générations futures et leur faire aimer leur patrimoine. Chaque site, chaque monument doit mettre au point sa propre stratégie de communication, d'où la nécessité d'assouplissement des procédures et des rigidités administratives. Le patrimoine comme atout de développement territorial nécessite une autonomie financière, une institutionnalisation du mécénat, une qualité de l'urbanisme, des services du commerce, de l'hôtellerie, etc. Sans cela, la politique patrimoniale est vouée à l'échec. Un benchmarking de l'expérience de pays plus avancés pousse vers une patrimonialisation repensée dans un cadre de responsabilité sociétale et environnementale des territoires.

De nos jours, le patrimoine occupe une place importante dans la société (Vernières, 2012). Il est même considéré comme un secteur économique essentiel qui produit de la richesse et crée des emplois (Neyret, 2022). Cette particularité lui permet de jouer un rôle clé en tant que ressource de développement à cause de sa nature même associée au tourisme, à l'artisanat et au marketing territorial (Truong & Sharpley, 2016). En effet, la mise en tourisme du patrimoine peut soit renforcer les droits humains (emplois, revenus, accès à l'éducation), soit les violer (expulsions, précarité). Des études récentes mettent l'accent sur l'importance de la réinjection des bénéfices touristiques dans la caisse des communautés locales pour un développement durable et inclusif.

Au terme de ce travail, on ne peut que conclure "Étant cet objet incongru greffé aux départements ministériels, la Culture n'a pas toujours été au-devant des préoccupations politiques. Aujourd'hui, nous sommes à des années-lumière du sens où la Culture permet la construction de l'humain, d'éveiller notre intelligence et de créer des ponts entre les peuples et les civilisations" (Belkebir, 2019).

Références

- (1). Achaya, S. (2022). *Cultural Identity in Culinary Practices*, Springer Publications.
- (2). Belkebir, S. (2019). *Des politiques non culturelles au Maroc*, Heinrich-Böll Stiftung.
- (3). BELYAEV, V.I., PYATKOVA, O.N. (2023), *The Strategy for Sustainable Development of Territorial Entities: Territorial Marketing*,
- (4). Biaritz, S. (1996). Pouvoirs et organisations locales : vers un nouveau paradigme politique. *Sciences de la société*, no 38, p. 23-46.
- (5). Bolle, (2007). Growth of the commons paradigm, in Charlotte Hess & Elinor Ostrom (dir.), *Understanding knowledge as a commons. From theory to practice*, Cambridge, MIT Press.

- (6). Bortolotto, C (dir. 2008). Patrimoine immatériel selon l'Unesco. Analyse et perspectives,
- (7). Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato.
- (8). Boubaker, M (2022), L'artisanat et le développement durable au Maroc : le cas des communautés rurales, *Revue Marocaine de Sciences Sociales*.
- (9). Brunet, R., Ferras R., Théry H. (1992). Les Mots de la géographie. Paris : Reclus-La Documentation française, 518 p.
- (10). Cominelli, F. et Greffe, X. (2019). L'économie politique du patrimoine culturel, *In Situ. Au regard des sciences sociales*, N° 1, pp
- (11). Conseil Économique, Social et Environnemental, 2021 : Pour une nouvelle vision de gestion et de valorisation du patrimoine culturel, Auto-Saisine,
- (12). Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS), 2021 : Patrimoine et objectifs de développement durable : Orientations stratégiques à l'intention des acteurs du patrimoine et du développement,
- (13). Courvoisier, F. H., & Aguilhaume, C. (2011), L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO : un instrument de marketing territorial. In *International Marketing Trends Conference*,
- (14). Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet- 6 août 1982,
- (15). De LaTorre. M (dir.), 2002. Assessing the values of cultural heritage, Los Angeles, The Getty Conservation Institute,
- (16). Di Méo, G. (1998). Géographie sociale et territoire. Paris: Nathan, coll. "Fac", p. 42-43,
- (17). Fédération des Industries Créatives et Culturelles, Wallonie-Bruxelles International.be : Quelles transformations pour les industries créatives et culturelles au Maroc ? Etude de Terrain (2021),
- (18). El Mouatez, A. (2003), « Essaouira : l'expérience du programme Agenda 21 », Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb, OCDE,
- (19). Fisher Irving, 2006 [1906], The Nature of capital and income, New York, Cosimo, coll. "Cosimo classics",
- (20). FLORENT, L. (2011), L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte. *Téoros*, 30(2), 17-27,
- (21). Friedberg, E. (1993). Le Pouvoir et la règle. Paris : Seuil, coll. "Sociologie", 387 p
- (22). Frey, B. (1997). The evaluation of cultural heritage: some critical issues, in Greffe. X, 2003 La Valorisation économique du patrimoine, Paris, La Documentation française, Ministère de la Culture et de la Communication, coll. "Questions de culture".
- (23). Graham, H. & Cook, W. (2016). "Participation, Power and the Public: A Heritage Co-production Toolkit", University of Leeds.
- (24). Greffe, X., Pflieger S. (2005), La culture et le développement local, OCDE
- (25). Greffe, X. (2010). L'économie de la culture est-elle particulière ? *Revue d'économie politique*, vol. 120, n° 1, p. 1-34.
- (26). Hafstein, V. (2019), *Routledge Handbook of Intangible Cultural Heritage*.
- (27). Holland, G & Sene, O. (2010). Elinor Ostrom et la gouvernance économique, *Revue d'économie politique*, vol. 120, n° 3, p. 441-452.
- (28). Hugo, V. (1832). Guerre aux démolisseurs, *Revue des Deux Mondes*. Press, p. 141-163.
- (29). Klammer, A. (1997). The value of cultural heritage, in Michael Hutter & Ilde Rizzo (dir.), *Economic perspectives on cultural heritage*, Londres, Macmillan, p. 74-87.
- (30). Lipietz, A. (2010). Questions sur les biens communs, *Esprit*, n° 1, p. 146-151.
- (31). Margalit, A. (2010). Commons and legality, in Gregory S. Alexander & Eduardo M. Peñalver (dir.), *Property and Community*, Oxford, Oxford University.

- (32). Meskell, L. (2018). A Future in Ruins : Unesco, World Heritage and the Dream of Peace.
- (33). Meskell, L. (2024), Transitional justice and the "repair" of heritage. *Memory Studies*, 17(1), 45-62."
- (34). MESSAOUDI, N. L'interprétation du patrimoine culturel marocain vers une médiation innovante à l'ère du numérique, Revue de recherche en sciences humaines et cognitives, Tome 1, N° 9, Décembre 2024, PP
- (35). Micoud, A. (2000). Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun. In Gerbeaux, F. Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité ? La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 53-78.
- (36). NEYRET, R. (Ed.). (2022), Le patrimoine, atout du développement. Presses universitaires de Lyon.
- (37). NGUYEN, V. Q. (2014), La protection du patrimoine historique et esthétique face à la mondialisation : l'exemple de la France et du Vietnam (Doctoral dissertation, Toulouse 1).
- (38). Nora, P. (2011). Présent, nation, mémoire, Paris, Gallimard.
- (39). Raffestin, C. (1986). Eco genèse territoriale et territorialité. In Auriac F., Brunet R., Espaces, jeux et enjeux, Paris : Fayard, p. 173-183.
- (40). Rapport, (2010), ministère de la Culture, MDG Achievement Fund, Diagnostic de l'économie du patrimoine culturel au Maroc : sa situation présente et les possibilités d'exploitation et de promotion des ressources qu'il recèle,
- (41). Riegl, A. Le Culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse, Paris, Editions du Seuil, 1984.
- (42). Samuelson, P. (1954). The pure theory of public expenditure, Review of economics and statistics, vol. 36, n° 4, p. 387-389.
- (43). Smith, L. & Natsuko A. (dir.), (2009). Intangible heritage, Londres, New York, Routledge,
- (44). Smith. L, S. (2006). "Uses of Heritage".
- (45). Smith. L, Gentry. P, Basu. D (2016). " Patrimoine, genre et identité", in The Ashgate research companion to Heritage and Identity, Routledge Research Companion, London.
- (46). Torr , A. Pecqueur, B., Les Syst mes Productifs Localis s (2001), Editions Le Harmattan,
- (47). Torr , A., Pecqueur, B., Proximit  et D veloppement (2006), Editions Le Harmattan,
- (48). Torr , A., Pecqueur, B., Le Territoire est mort, vive les territoires ! : Une (re)fabrication au nom du d veloppement (2015), Editions de l'Aube,
- (49). Truong, V. D., & Sharpley, R. (2016). Tourism and Poverty Alleviation: Pathways to Prosperity. *Tourism Management*, 59, 389-398.
- (50). UNESCO, (2010), Directives op rationnelles pour la mise en  uvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immat riel,
- (51). UNESCO, (2022). Intangible Cultural Heritage and Sustainable Development,
- (52). Vaivre, F. (2001), Les Pays dans la dynamique intercommunale : analyse des jeux d'acteurs et des modes de construction territoriale, Besan on, Universit  de Franche-Comt , th se de g ographie, 358 p.
- (53). Vecco, M. (2007), Economie du patrimoine monumental, Paris, Economica.
- (54). VERNIERES, M. (2012), La contribution du patrimoine au d veloppement local : enjeux et limites de sa mesure. In, La mesure du d veloppement.